

Ça vaut le détour...

► Église Notre-Dame de l'Assomption, Manneville

Modifiée au XVI^e siècle, entièrement reconstruite en brique en 1888, son axe, fait rare et unique dans la région a été détourné vers le Nord. La base de la tour ne se trouve ainsi plus située comme autrefois entre la nef et le chœur, mais sert désormais de porche.

► Église Notre-Dame, Notre-Dame-du-Bec

Construite essentiellement en silex et en brique, entre le XVI^e siècle et le XIX^e siècle, elle arbore un clocher entièrement couvert d'ardoises, renferme des dalles tumulaires datant du XVI^e siècle et abrite une statue polychrome de Saint-Pierre datant du Moyen-Âge.

► Église Saint-Hilaire, Rolleville

Seuls le portail d'origine et l'abside subsistent de la première église de style roman construite à Rolleville. Véritable chef-d'œuvre, construit en plein-cintre ce portail présente des éléments assez rares, tels que deux étoiles sculptées en creux, mais aussi des masques humains, la tête d'un animal représentés en relief sur les chapiteaux de l'entrée. L'ordonnement architectural du reste de l'édifice a été bouleversé par des travaux d'agrandissement, mais également par l'effondrement de sa tour romaine en 1646. A noter Sa nef, de style gothique (XVI^e siècle), son clocher (XVII^e siècle), la présence d'anges adorateurs (XII^e siècle) et les vitraux (XIX^e).

► Site de l'ancien moulin de Rolleville

Au Moyen-Âge, les activités rollevillaises se concentrent autour de la Lézarde. Ce cadre est tout à fait propice à l'installation de moulins assurant le développement économique du territoire. Certains moulins comme celui de Baude (du cauchois moulin de baôdes, signifiant « moulin des braves ») construit au XVII^e siècle, sont aujourd'hui toujours visibles dans le village. Profitez d'une promenade bucolique sur le site de cet ancien moulin, desservi par la Lézarde Express Régionale (LER).

► Chapelle Sainte-Clothilde, Rolleville

On prêtait à ce lieu de pèlerinage très fréquenté en raison du culte voué à la Sainte depuis au minima le XVII^e siècle, des vertus curatives à son eau, justifiant une très forte affluence de pèlerins. A remarquer sur la chapelle, la statue de Sainte-Clothilde représentée avec une église dans la main en symbole de la chrétienté originelle.

► Château du Bec, Saint-Martin-du-Bec

Cet édifice du X^e siècle de brique et de silex, niché au milieu des étangs est situé à 15 minutes de l'Abbaye de Montivilliers et à 30 minutes du Havre. Son nom apparaît dans « Une Vie » de Maupassant et dans « L'œuvre de mort » de Maurice Leblanc. Ouverts aux visiteurs, lieu d'accueil d'événements comme d'agréables balades autour des étangs.

INFOS CONSEILS

Autour de Manneville

Le nom de Manneville vient de « Magna Villa » (en latin le grand domaine). Puis Magna Villa devient « Magna Villeta » pour distinguer d'un autre « grand domaine » : Manneville, devenu vers 1210 Manneville-la-Goupil, à cause d'un certain Goupil, seigneur du dit lieu. En 1182, Henri II Plantagenêt, Roi d'Angleterre, qui règne sur toute la moitié ouest de la France, fait don du fief et de l'église de Manneville à la toute nouvelle abbaye de Valmont fondée par Nicolas d'Estouteville. Les habitants de la commune s'appellent les Mannevillettais et les Mannevillettaises.

RENSEIGNEMENTS

**Office de Tourisme
Le Havre Etretat Normandie**

Le Havre
186, boulevard Clemenceau
76600 Le Havre

Maison du Patrimoine Atelier Perret
181 rue de Paris
76600 Le Havre

Étretat
Place Maurice Guillard
76790 Étretat

02 32 74 04 04 / contact@lehavre-etretat-tourisme.com
www.lehavre-etretat-tourisme.com



Cet itinéraire est inscrit au PDESI (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires). Pour obtenir ce label, une analyse du parcours a été coordonnée par le service des Sports du Département de la Seine-Maritime sur les plans sécuritaire, réglementaire mais aussi qualitatif (intérêt environnemental, touristique et sportif)
Intérêt local / **Intérêt départemental**

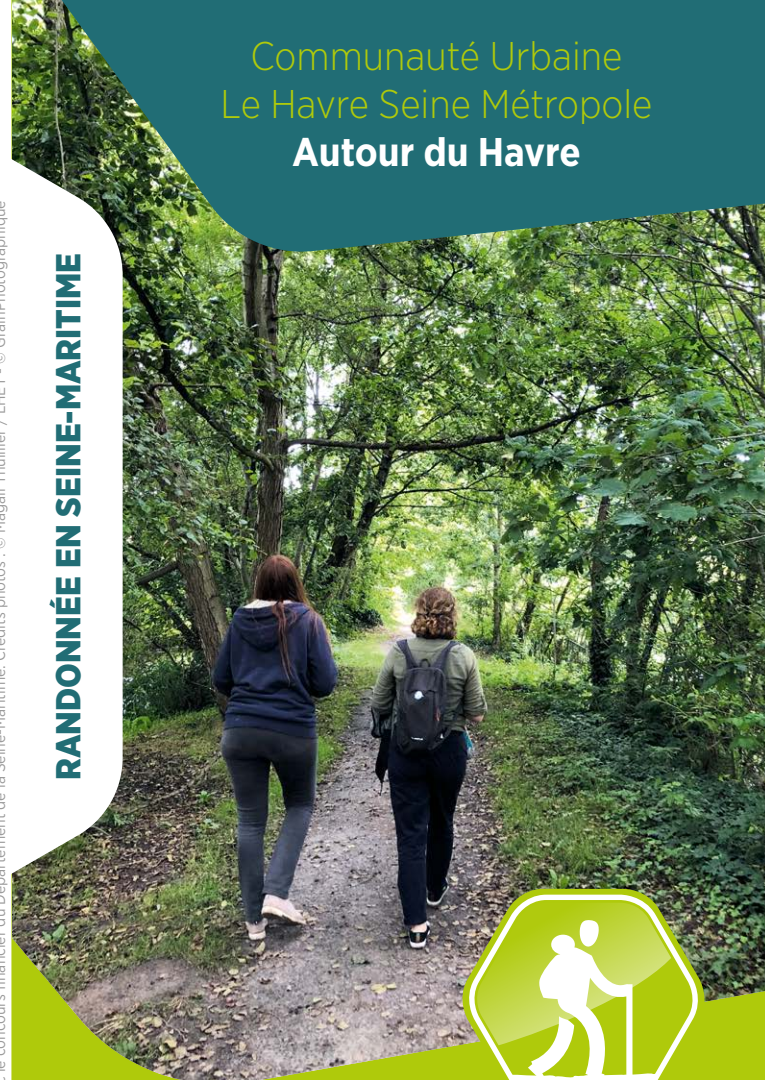
Seine-Maritime Attractivité

02 35 12 10 10
contact@sma76.fr
seine-maritime-tourisme.com



RANDONNÉE EN SEINE-MARITIME

Réalisation : PIXELL pour l'Office de Tourisme Le Havre Etretat Normandie
Avec le concours financier du Département de la Seine-Maritime. Crédits photos : © Magali Thuillier / LHET - © GrainPhotographique



RANDONNÉE À PIED

Circuit 30 : Circuit des Vallons

Départ : Parking de la salle polyvalente,
rue des Tennis, Manneville

16,1 km - 4h - 171 m.

Difficulté



30

Circuit : Circuit des Vallons

Départ : Parking de la salle polyvalente, rue des Tennis, Manneville

16,1 km - 4h - 171 m.

Difficulté

AVIS DU RANDONNEUR

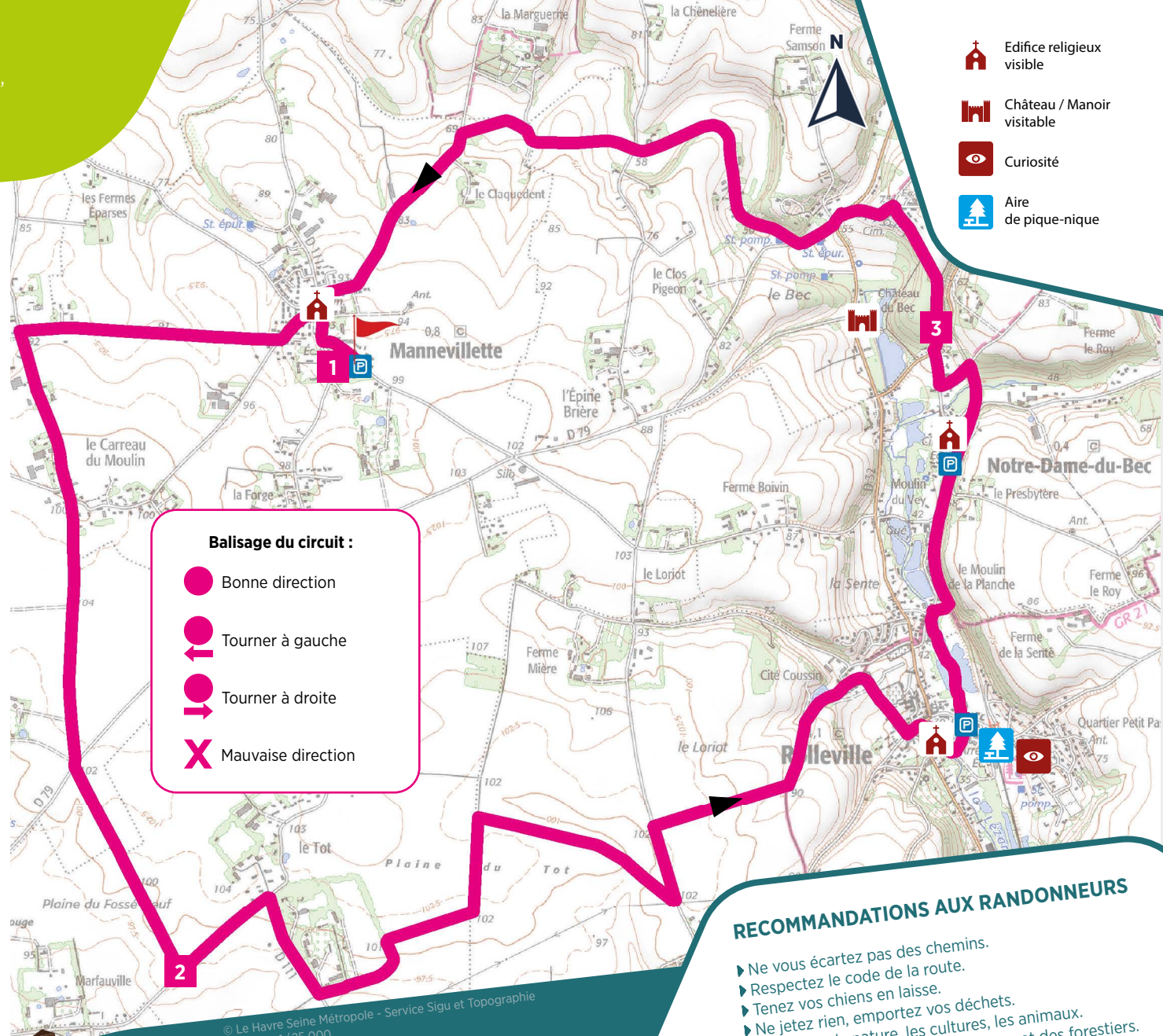
Profitez de ce circuit vous invitant à découvrir des communes typiques du pays de Caux dans lesquelles la Lézarde prend sa source.

1 Prenez la rue des Tennis à gauche puis la direction de l'église puis prendre à gauche la rue du Carreau. Tournez à gauche sur la rue du Carreau. Suivez ensuite la rue des Cavaliers, située sur votre droite, avant de continuer à gauche sur la rue du Carreau-du-Moulin jusqu'à la départementale que vous traverserez pour rejoindre le chemin de Marfauville

Rue du Loriot, prendre sur votre gauche puis prendre le premier chemin sur votre droite jusqu'à la rue Bénite. Continuez tout droit et prenez la sente à gauche qui vous mènera rue des Tilleuls à droite où vous longerez les jardins familiaux Suivez ensuite la route de la Lézarde, qui vous mènera proximité de l'église de Notre-Dame-du-Bec.

2 tournez à gauche puis à droite sur la D111 et prendre le premier chemin à gauche qui contourne le château du tot. à la première intersection tournez à gauche puis à droite.

3 Continuez sur la route de la Sapinière puis prenez à gauche sur la route de Croismare, avant de poursuivre sur la route du Clos-Pigeon. Tournez ensuite à droite sur la route de la Marguerite, puis à gauche sur la rue du Claquedent, qui vous ramènera à votre point de départ.



Balisage du circuit :

- Bonne direction
- Tourner à gauche
- Tourner à droite
- Mauvaise direction

- Edifice religieux visible
- Château / Manoir visitable
- Curiosité
- Aire de pique-nique



RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- ▶ Ne vous écartez pas des chemins.
- ▶ Respectez le code de la route.
- ▶ Tenez vos chiens en laisse.
- ▶ Ne jetez rien, emportez vos déchets.
- ▶ Respectez la nature, les cultures, les animaux.
- ▶ Respectez le travail des agriculteurs et des forestiers.
- ▶ En période de chasse, soyez vigilants.
- ▶ En forêt, n'allumez jamais de feu.
- ▶ Attention aux croisements avec d'autres randonneurs (piétons, cavaliers, VTT, ...).
- ▶ Ne pénétrez pas dans les propriétés privées.
- ▶ Ne marchez pas au bord, ni au pied des falaises.

Le drapeau sur la carte indique le point de départ. Sur le terrain, à ces endroits, sont implantés des totems où figurent toutes informations relatives à chaque circuit : numéro, couleur, nom, distance, tracé et les curiosités touristiques.



© Le Havre Seine Métropole - Service Sigu et Topographie
Échelle 1/25 000